

Nouvelles locales du jeudi 30 mai 2013

@rib News, 30/05/2013 | Diplomatie - Une trentaine de Sénateurs belges viennent d'adresser une correspondance au président de la République du Burundi pour lui demander de ne pas promulguer le projet de loi sur la presse au Burundi tel qu'il a été voté par le Parlement. Selon cette correspondance, les 36 Sénateurs belges constatent que ce projet de loi est contre les textes tant nationaux qu'internationaux que le Burundi a ratifiés. D'après eux, il est contre les droits fondamentaux et la liberté de la presse qui sont des piliers de la bonne tenue des élections de 2015, et que contre les engagements du Burundi en matière de la stratégie de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. De plus, certains articles de ce projet de loi sont contre le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politique de même que la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Ils lui rappellent aussi qu'il doit tenir la parole prononcée à Genève devant les bailleurs du Burundi. Ils constatent que si ce projet de loi venait être promulgué par le président de la République, ce dernier aura hypothéqué les avancées dans la préparation des prochaines élections.

[Isanganiro/Rtr/Bonesha/Rpa] Lire la Lettre

1 Sécurité - Embuscade mercredi sur la route Bujumbura-Cibitoke dans la zone de Buringa de la commune Gihanga entre la 11^{ème} et 12^{ème} transversale. C'était vers 19h lorsqu'un véhicule de type Dyna qui allait chercher du riz à Gihanga est tombé dans une embuscade tendue par des hommes en armes. Des coups de feu ont été tirés, mais les passagers à bord de ce véhicule ont réussi à prendre le large. Deux personnes sont arrivées ensuite sur une moto et ont été fusillées par le même groupe et ont succombé sur place. Ces malfaiteurs ont aussi brûlé le véhicule. En plus de deux personnes tuées, certaines sources parlent d'un mort et d'un blessé côté militaires qui venaient en intervention, mais ces informations sont démenties par l'administration provinciale qui fait savoir qu'il y a seulement un militaire blessé. L'attaque a aussitôt été revendiquée par la branche armée FNL dirigée par Aloys Nzabampema. Selon son parole, ils étaient en patrouille et ont rencontré un obstacle. Eraste Dondogori affirme que la solution était d'échanger des coups de feu avec cette position militaire. [Rpa/Bonesha/Rtr/Isanganiro]

Economie- La SOSUMO constate que le manque de sucre dont souffrent les Burundais est dû à une spéculation des commerçants de ce produit. Le directeur commercial de cette entreprise fait savoir qu'elle distribue comme d'habitude ce produit et n'accuse pas de carence dans ses stocks. Il demande la coopération de tout le monde pour juguler cette question. Il demande à ceux qui s'approvisionnent dans cette entreprise de venir acheter et de vendre au prix normal comme ils auront acheté. Il constate qu'il doit y avoir de fuite dans le circuit de commercialisation de ce produit. [Rpa/Rtnb]- L'OLUCOME estime que la situation économique du pays va subir un revers suite à la hausse des prix des produits de la BRARUDI et de la carence du sucre. Selon le vice-président de cette organisation, c'est la 9^{ème} fois que les prix des produits de la BRARUDI sont revus à la hausse dans une période de 5 ans et c'est la population de même que l'économie nationale qui en sont victimes. Prudence Bararuneretse demande au Gouvernement de prendre des mesures visant la stabilisation et la réévaluation de la monnaie nationale, le contrôle de la commercialisation du sucre et des produits de la BRARUDI, le contrôle des frontières afin que ces produits ne soient pas exportés d'une manière intempestive, frauduleuse et illégale surtout pendant les périodes de récolte. [Bonesha/Rtnb/Rtr/Rpa/Isanganiro]

Politique - Le parti MSD estime que les propos du président de la CENI par rapport aux conclusions de la réunion tenue à Kayanza sont déplorables et inacceptables. Selon le porte-parole de ce parti, il est l'arbitre et il ne devrait pas penser en premier lieu à ce que les conclusions ne soient pas mises en application par le législateur burundais. Selon François Nyamoya, comme le président du parti CNDD-FDD et le ministre de l'intérieur se sont portés garants de la mise en application de ces conclusions, personne d'autre ne peut penser le contraire, sinon les politiciens n'auraient fait que du cinéma. [Rpa]

Société - L'Accord Cadre estime que la maison que la CNTB a octroyée à un rapatrié au détriment de la famille Nyakabeto n'est que le résultat d'une appropriation par force d'après les documents dont il dispose. Selon le président de cette coalition, il est connu notoirement que cette maison a été octroyée en 1972. Raphaël Horumpende fait d'ailleurs savoir que la commission dirigée par l'Abbe Astère Kana avait autorisé la famille rapatriée suite aux documents non conformes dont elle disposait. Il trouve que l'affaire a rebondi suite au caractère illégal des actions de Mgr Sapiro. Il trouve que ce qui s'est fait à Ngagara est condamnable et demande à toute personne de réclamer que la CNTB soit suspendue. Il demande à la Communauté internationale, en particulier l'Union Africaine et l'Union Européenne, garants de la mise en application de l'Accord d'Arusha, de veiller à son application. Il demande aussi au président de la République de suspendre ces agissements de la CNTB afin de préserver la paix et la sécurité nationales.

[Rpa/Rtr/Bonesha]- La Ligue des droits de l'homme Iteka constate que la force vient toujours à stabiliser les droits des personnes. Selon son vice-président, s'il y a une situation délicate, la prudence est de mise, sinon une étincelle peut déclencher une situation difficile à maîtriser. Savin Nsabumukiza trouve aussi étonnant le comportement de la Police qui a appliqué aux jets de pierres par d'autres jets de pierre. Selon lui, la Police dispose d'autres moyens pour maîtriser une foule. Il constate également que la CNTB a failli à sa mission de conciliation. Il demande au Gouvernement de revoir la mission de cette commission. Il demande aussi à la Police nationale de ne pas se laisser induire en erreur par la CNTB.

[Bonesha/Rpa/Rtr]- Selon le Forum pour la Conscience et le Développement, les acquéreurs de bonne foi doivent être respectés dans leurs droits puisqu'ils ont été induits dans une situation à leur insu. Dans un point de presse tenu ce jeudi, le président du FOCODE trouve que ceux qui ont mal acquis ces biens étaient conscients qu'ils ne vont pas les garder pour longtemps et les ont par conséquent vendus rapidement. Pacifique Nininahazwe constate qu'il y a trois parties au conflit dont les rapatriés, le Gouvernement et ceux qui sont restés au pays, mais que la CNTB elle voit qu'il n'y a que les rapatriés et ceux qui sont restés. Selon lui, le Gouvernement devrait plutôt se pencher sur la question des acquéreurs de bonne foi comme la CNTB le constate avec le cas de Nyakabeto Justin. Il demande la révision de l'article 19 de la loi régissant la CNTB afin d'attribuer cette commission le pouvoir de mettre en application ses décisions puisqu'il est contraire à la Constitution de la République du Burundi. Il demande au président de la République de faire preuve de sagesse sur une telle question très sensible et de suspendre momentanément le travail de cette commission et au Gouvernement en

général de reconsidérer sa position par rapport au travail de cette même commission. Il demande aussi à la jeunesse d'éviter de tomber dans le piège tendu par des hommes politiques incapables de gérer certaines situations.

[Rtr/Bonesha/Rpa/Isanganiro]- Le vice-président du parti Sahwanya Frodebu trouve que les rapatriés doivent regagner leurs biens dans la mesure du possible. Frédéric Bamvuginyumvira estime que le fonds d'indemnisation devrait plutôt être mis en place pour venir en aide à ceux qui ne peuvent pas recouvrer leurs droits ou ceux qui sont expulsés alors qu'ils sont acquiesceurs de bonne foi. Selon lui, c'est cela l'esprit de la réconciliation prônée par Arusha. Il demande donc l'extrême prudence dans la gestion des cas nécessitant une expulsion forcée puisque celui qui refuse de quitter doit sûrement avoir des raisons légitimes. [Isanganiro]- Le parti CNDD-FDD apprécie positivement le travail accompli par la CNTB dans la commune urbaine de Ngagara. Dans un communiqué de presse rendu public par ce parti, tout Burundais a le droit d'être réhabilité dans ses droits. Il rappelle que la CNTB émane des accords d'Arusha et affirme qu'il travaille conformément à ces accords mais aussi aux autres lois en vigueur. Il s'insurge contre ceux qui ont révolté les autres pour s'opposer à la mise en application de la décision dans le quartier de Ngagara et demande que les auteurs de ces agissements soient punis conformément à la loi. Il termine en remerciant la Police de son comportement dans la gestion de la situation. [Bonesha/Rtnb/Isanganiro/Rtr] Justice - Les 24 jeunes qui ont tenté d'empêcher la CNTB à mettre en application sa décision ont été transférés à la prison de Mpimba et devront attendre mardi de la semaine prochaine pour que la confirmation ou l'infirmité de leur détention soit étudiée par le juge. La défense estime pourtant que la loi a été violée depuis le début de la procédure. [Bonesha/Rpa/Rtr/Isanganiro]- Le ministre de la Justice met en garde les magistrats qui voudront faire grève au début du mois de juin. Dans un point de presse, Pascal Barandagiye trouve étonnant le fait qu'ils sont venus dans une réunion préparée à cet effet avec le préavis de grève à la main. De même, il constate qu'ils sont manipulés de l'extérieur et que ce préavis émane d'une partie des organes dirigeants de leur syndicat. Par ailleurs, ajoute-t-il, il n'y a rien de revendication professionnelle dans les points soulevés. Il demande aux chefs de service de bien mentionner ceux qui vont se présenter au travail pendant les jours de la grève.

[Rtnb/Rtr/Rpa/Isanganiro/Bonesha]- Le syndicat SYMABU affirme quant à lui qu'il va bel et bien entamer le mouvement de grève à la date annoncée malgré ces intimidations de la part du ministre de la Justice. Selon le secrétaire général de ce syndicat, les considérations du ministre sont dénuées de toute vérité et ne sont pas fondées. Ladislas Ndikuryayo sait que la décision de sortir le préavis de grève est sortie des réunions avec les organes du syndicat à la demande des membres. Selon lui, elle n'a pas donc été prise par le président du syndicat. Il estime qu'ils sont des personnes adultes, responsables et conscientes de ce qu'ils demandent. [Bonesha]